



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Coree du Sud

Question écrite n° 5615

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Calvel souhaiterait connaître les perspectives politiques, économiques, scientifiques et culturelles qui peuvent se présenter entre la France et la Corée du Sud, suite au choix du TGV français par les Coreens. La collaboration nécessaire entre les deux pays pour la réalisation de cette ligne ferroviaire à grande vitesse entre Seoul et Pusan (partage du travail et transfert de technologie) devrait permettre d'accroître le rayonnement de la France en Corée et surtout sur le continent asiatique. Des marchés importants pour les entreprises françaises peuvent naître après ce premier grand succès, énorme chantier de 14 milliards de francs. Il demande à M. le ministre des affaires étrangères quelles sont les actions diplomatiques qu'il envisage avec la Corée du Sud pour amplifier ce premier succès et conforter l'image de la France dans cette partie du monde.

## Texte de la réponse

Comme le sait l'honorable parlementaire, les autorités coreennes ont annoncé en août qu'elles classaient en tête l'offre française dans le cadre de l'appel d'offres pour la construction d'une ligne de train rapide entre Seoul et Pusan. Les négociations finales sont en cours et devraient aboutir avant la fin de l'année. La France n'a cependant pas attendu la signature du contrat pour relancer ses relations avec la Corée. Après la visite à Paris du ministre des affaires étrangères coreen, la visite d'Etat du Président de la République du 14 au 16 septembre, la première de l'histoire, a connu un grand retentissement et a constitué une occasion majeure d'approfondir au plus haut niveau un dialogue politique déjà régulier entre nos deux pays. Dans le domaine économique et industriel, le choix de la technologie française pour la réalisation d'un train à grande vitesse contribuera à renforcer l'image technologique de la France en Corée et, au-delà, dans toute l'Asie. A l'occasion de la visite présidentielle, M. Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, et son homologue M. Kim Chul-Su ont décidé de créer un comité de coopération industrielle, qui a pour vocation de déterminer les secteurs potentiels de coopération et de mettre en contact les entreprises des deux pays, au sein de tables rondes sectorielles. Un accord de coopération entre l'Anvar et son homologue coreen, signé à l'occasion de la visite du Président de la République, contribuera pour sa part à l'approfondissement de notre coopération industrielle. La décision sur le TGV doit donc être la base sur laquelle il nous faut développer des relations étroites avec la Corée à long terme. Elle aura aussi des repercussions très positives dans toute la région asiatique, zone qui connaît à l'heure actuelle la plus forte croissance économique et où notre image, notamment en matière technologique, ne correspond pas à la réalité de notre pays.

## Données clés

**Auteur :** [M. Calvel Jean-Pierre](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5615

**Rubrique :** Commerce extérieur

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire** : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 13 septembre 1993, page 2862

**Réponse publiée le** : 13 décembre 1993, page 4456